

Conseil des Atikamekw de Wemotaci
États financiers combinés

31 mars 2025

Conseil des Atikamekw de Wemotaci

Sommaire

Exercice clos le 31 mars 2025

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	
États financiers	
État combiné des résultats et du surplus accumulé.....	1
État combiné des gains et pertes de réévaluation.....	2
État combiné de la situation financière.....	3
État combiné de la variation des actifs financiers nets.....	4
État combiné des flux de trésorerie.....	5
Notes complémentaires.....	6
Informations sectorielles.....	27

Aux membres du
Conseil des Atikamekw de Wemotaci

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers combinés ci-joints de Conseil des Atikamekw de Wemotaci (le « Conseil »), qui comprennent l'état combiné de la situation financière au 31 mars 2025, et les états combinés des résultats et du surplus accumulé, des gains et pertes de réévaluation, de la variation des actifs financiers nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes afférentes aux états financiers combinés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème soulevé dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers combinés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière combinée du Conseil au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités combinées, de la variation de ses actifs nets combinés et de ses flux de trésorerie combinés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application au 1^{er} avril 2022 du chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations » du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, le Conseil n'a pas procédé à l'identification et à l'évaluation, aux 1^{er} avril 2024 et 2023 et aux 31 mars 2025 et 2024, de ses passifs au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations, ce qui constitue une dérogation aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. Le Conseil aurait dû identifier les immobilisations corporelles ou les composantes présentant un risque de passif au titre des obligations liées à la mise hors service, estimer et comptabiliser le montant de ce passif en plus de fournir les informations sur les obligations. Puisque l'identification, l'estimation, la comptabilisation et la présentation d'informations sur les obligations n'ont pas été effectuées, nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux immobilisations, aux passifs au titre des obligations liées à la mise hors service aux 31 mars 2025 et 2024, à l'excédent de l'exercice et aux flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement, ainsi qu'à la variation des actifs financiers nets et aux informations fournies sur les obligations pour les exercices clos les 31 mars 2025 et 2024. Nous avons exprimé une opinion modifiée sur les états financiers combinés de l'exercice clos le 31 mars 2024 en raison des incidences de cette dérogation aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers combinés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Conseil conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers combinés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Observations - informations financières non exigées par les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP)

Nous attirons l'attention sur le fait que le Conseil inclut dans ses états financiers combinés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément aux exigences de Services aux Autochtones Canada et présentées à l'annexe 1, portent sur l'établissement du surplus de financement de l'exercice. De plus, le Conseil n'a pas présenté de budget dans ses états financiers combinés. Le budget est plutôt présenté dans l'information sectorielle à l'annexe 1. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers combinés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers combinés, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers combinés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers combinés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Conseil à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Conseil ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Conseil.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers combinés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers combinés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers combinés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers combinés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Conseil;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers combinés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Conseil à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers combinés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers combinés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers combinés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entièvre responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

1

MNP SENCRL, srl
MNP S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Alma (Québec)
Le 29 juillet 2025

¹ Par CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A134512

Conseil des Atikamekw de Wemotaci
État combiné des résultats et du surplus accumulé
Exercice clos le 31 mars 2025

	2025	2024
Revenus (note 18)	72 296 544	63 597 976
Dépenses (note 19)	50 395 302	47 378 473
Surplus	21 901 242	16 219 503
Surplus accumulé au début déjà établi	100 701 899	84 482 396
Corrections aux exercices antérieurs (note 2)	(928 018)	-
Surplus accumulé au début redressé	99 773 881	84 482 396
Surplus accumulé à la fin	121 675 123	100 701 899

Les notes complémentaires et les informations sectorielles font partie intégrante des états financiers combinés.

Conseil des Atikamekw de Wemotaci
État combiné des gains et pertes de réévaluation
Exercice clos le 31 mars 2025

	2025	2024
Gains et pertes de réévaluation cumulés au début	137 287	(803 167)
Gain non réalisé sur les placements	802 388	940 454
Gains et pertes de réévaluation cumulés à la fin	939 675	137 287

Les notes complémentaires et les informations sectorielles font partie intégrante des états financiers combinés.

Conseil des Atikamekw de Wemotaci
État combiné de la situation financière
au 31 mars 2025

	2025	2024
Actifs financiers		
Encaisse	8 887 929	8 093 822
Placements temporaires, 2,00 % à 2,30 %	317 507	902 964
Débiteurs (note 4)	29 643 569	23 087 078
Financement à recevoir	4 965 884	518 149
Prêts aux individus (note 5)	24 260	24 260
Placements à long terme (note 6)	43 232 464	38 426 536
Créances à long terme (note 7)	2 700 712	3 185 539
	89 772 325	74 238 348
Encaisses et placements assujettis à des restrictions (note 8)	4 445 811	3 966 106
	94 218 136	78 204 454
Passifs		
Emprunts bancaires (note 9)	510 000	380 000
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11 615 043	8 353 932
Revenus reportés (note 11)	33 936 360	26 269 295
Dette à long terme (note 12)	21 523 755	16 840 338
Réserve d'eau potable et d'eaux usées (note 13)	244 663	939 066
	67 829 821	52 782 631
Actifs financiers nets	26 388 315	25 421 823
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (note 14)	92 461 494	72 150 623
Immobilisations corporelles – Fonds d'habitation (note 14)	3 150 942	3 042 391
Frais payés d'avance	614 047	224 349
	96 226 483	75 417 363
Surplus accumulé	121 675 123	100 701 899
Gains et pertes de réévaluation cumulés	939 675	137 287
	122 614 798	100 839 186

Les notes complémentaires et les informations sectorielles font partie intégrante des états financiers combinés.

Engagements et éventualités (notes 16 et 17)

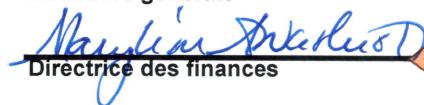
Au nom du Conseil


Cheffe

SIGNATURE


Directrice générale

SIGNATURE


Directrice des finances

SIGNATURE

Conseil des Atikamekw de Wemotaci
État combiné de la variation des actifs financiers nets
Exercice clos le 31 mars 2025

	2025	2024
Surplus de l'exercice	21 901 242	16 219 503
Variation des immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(25 127 374)	(16 513 082)
Amortissement des immobilisations corporelles	4 707 952	3 840 203
	(20 419 422)	(12 672 879)
Variation des frais payés d'avance	(389 698)	(180 928)
Variation des gains et pertes de réévaluation cumulés	802 388	940 454
Variation des actifs financiers nets	1 894 510	4 306 150
Actifs financiers nets au début déjà établis	25 421 823	21 115 673
Corrections aux exercices antérieurs (note 2)	(928 018)	-
Actifs financiers nets au début redressés	24 493 805	21 115 673
Actifs financiers nets à la fin	26 388 315	25 421 823

Les notes complémentaires et les informations sectorielles font partie intégrante des états financiers combinés.

Conseil des Atikamekw de Wemotaci
État combiné des flux de trésorerie
Exercice clos le 31 mars 2025

	2025	2024
Activités de fonctionnement		
Surplus de l'exercice	21 901 242	16 219 503
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Quote-part dans les résultats de filiales et de sociétés en commandite	(118 476)	(275 866)
Perte à la cession de placements	20 359	148 130
Radiation de créances à long terme	320 350	-
Prêt douteux (ajustement)	(8 250)	8 250
Amortissement des immobilisations corporelles	4 707 952	3 840 203
Utilisation de la réserve d'eau potable et d'eaux usées	(694 403)	(478 896)
	26 128 774	19 461 324
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés aux activités de fonctionnement	3 053 969	(21 564 753)
	29 182 743	(2 103 429)
Activités d'investissement		
Variation des placements temporaires	585 457	3 179 235
Acquisition de placements à long terme	(36 983 095)	(44 672 875)
Produit de la cession de placements à long terme	33 068 967	32 657 555
Variation des créances à long terme	164 477	(2 493 764)
Variation des encaisses et placements assujettis à des restrictions	(461 350)	(761 493)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(25 127 374)	(16 513 082)
Prêt à une société	(1 400)	-
	(28 754 318)	(28 604 424)
Activités de financement		
Variation des emprunts bancaires	130 000	380 000
Encaissement du financement à recevoir	518 149	287 243
Produit de la dette à long terme	410 090	2 259 807
Remboursement de la dette à long terme	(692 557)	(706 483)
	365 682	2 220 567
Augmentation (diminution) de l'encaisse	794 107	(28 487 286)
Encaisse au début	8 093 822	36 581 108
Encaisse à la fin	8 887 929	8 093 822

Les opérations sans effet sur la trésorerie sont présentées à la note 20.

Les notes complémentaires et les informations sectorielles font partie intégrante des états financiers combinés.

Conseil des Atikamekw de Wemotaci

Notes complémentaires

31 mars 2025

1. Statuts et nature des activités

Conseil des Atikamekw de Wemotaci (le « Conseil ») est un organisme constitué en vertu de la Loi sur les Indiens qui rend des services municipaux, sociaux, éducatifs et autres aux membres de la communauté de Wemotaci, le tout conformément à divers protocoles d'ententes convenus entre le Conseil et les divers intervenants.

2. Corrections aux années antérieures

Les corrections aux exercices antérieurs sont en lien avec l'analyse des états financiers au 31 mars 2024 des différents bailleurs de fonds, le tout pour un montant total de 928 018 \$. La contrepartie a été appliquée en augmentation des revenus reportés rattachés aux bailleurs de fonds. Le solde est applicable aux exercices antérieurs au 1er avril 2024 et le surplus accumulé à cette date a été redressé en conséquence.

3. Méthodes comptables

Ces états financiers combinés ont été préparés par la direction du Conseil selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public, compte tenu des exigences particulières de Services aux Autochtones Canada en tenant compte des principales méthodes comptables suivantes :

Entité comptable

L'entité comptable de la Première Nation, Conseil des Atikamekw de Wemotaci, comprend le gouvernement de cette Première Nation et toutes les entités qui sont sous le contrôle de cette dernière.

États financiers combinés

Les états financiers combinés comprennent les états financiers du Fonds de fonctionnement – Fonds d'exploitation, du Fonds d'entreprise – Comité d'habitation, du Fonds d'entreprise – Collectif de crédit, du Fonds de développement économique et communautaire et de la Fiducie Mictikw Coria.

Périmètre de consolidation

Les entreprises commerciales qui correspondent à la définition d'entreprise publique sont incluses dans les états financiers combinés en vertu de la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation. Seuls le résultat net de l'entreprise, la participation du Conseil dans l'entreprise publique et les autres variations des capitaux propres sont comptabilisés. Aucun rajustement n'est effectué pour les méthodes comptables de l'entreprise qui sont différentes de celles du Conseil.

Toutes les entités soumises au contrôle du Conseil sont consolidées une à une, à l'exception des entreprises commerciales qui correspondent à la définition d'entreprise publique.

Conseil des Atikamekw de Wemotaci

Notes complémentaires

31 mars 2025

3. Méthodes comptables (suite)

Voici les organisations visées par la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation :

- Club Odanak (La Tuque) inc.;
- 9089-3454 Québec inc.;
- 9092-5066 Québec inc.;
- 9154-3066 Québec inc.;
- 9143-3540 Québec inc.;
- 9365-3590 Québec inc.;
- 9408-1734 Québec inc.;
- 9412-5754 Québec inc.;
- 9461-5689 Québec inc.;
- 9515-9869 Québec inc.;
- Société en commandite Services Forestiers Atikamekw Aski;
- Société en commandite Scierie Tackipotcikan;
- Société en commandite Développement économique Nictamitakok;
- Société en commandite Comptoir Atowkinatok;
- Société en commandite Manouane Sipi;
- Services Télécommunications Wemotaci, S.E.C.;
- Société en commandite Wemogaz;
- Société de Télécommunications Atikamekw-Cri, S.E.C.;
- S.E.C. Pierre Naud/Mokotakan;
- Énergie communautaire Rivière-Batiscan, S.E.C.

3. Méthodes comptables (suite)**Instruments financiers**

Lors de leur comptabilisation initiale, tous les instruments financiers sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle des instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements temporaires, les débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation à recevoir et les autres créances à recevoir, les avances et les créances à long terme sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les créateurs et charges à payer, à l'exception des taxes à la consommation à payer et des avantages sociaux à payer, les avances à payer et les dettes, sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les rentrées de trésorerie futures estimées sur la durée de vie prévue de l'actif financier à la valeur comptable de l'actif financier.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

Tous les actifs financiers sont soumis chaque année à un test de dépréciation. La direction prend en considération si la société émettrice a subi des pertes continues pendant plusieurs années, l'expérience récente en matière de recouvrement de la créance, telle qu'une défaillance ou un retard dans les paiements d'intérêts ou de principal, etc. Toute dépréciation, qui n'est pas considérée comme temporaire, est comptabilisée dans l'état des résultats. Les réductions de valeur d'actifs financiers évalués au coût et/ou au coût amorti pour refléter des pertes de valeur ne sont pas reprises pour des augmentations de valeur ultérieures.

Constatation des revenus et des revenus reportés

Les revenus provenant d'opérations assorties d'obligations de prestation sont constatés lorsque le Conseil s'acquitte d'une obligation de prestation en fournissant les biens ou les services promis à un payeur. L'obligation de prestation est évaluée comme étant satisfaite soit sur une période donnée, soit à un moment donné.

Les revenus sont comptabilisés lorsque les biens sont transférés conformément aux conditions des accords de vente, lorsque le titre de propriété ou le risque est transféré ou que le service est rendu, lorsque le prix a été établi ou peut être déterminé et lorsque l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les paiements de transfert en provenance des gouvernements sont constatés et comptabilisés aux revenus dans l'année financière au cours de laquelle ils sont autorisés par le céant et que les critères d'admissibilité ont été respectés par le Conseil, sauf dans la mesure où les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Le Conseil comptabilise alors un revenu reporté qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

Les contributions provenant d'autres sources sont reportées quand on impose des restrictions à leur utilisation par le contributeur, et sont considérées comme des revenus lorsqu'elles sont utilisées aux fins prévues.

Les revenus liés aux droits ou aux services obtenus à l'avance (soit avant que ces droits aient été perçus ou que ces services aient été reçus) sont reportés et constatés une fois les droits perçus ou les services reçus.

Les revenus tirés d'un immeuble locatif sont constatés lorsqu'un locataire commence à occuper cet immeuble et que le loyer doit être payé. Le Conseil conserve tous les avantages et risques inhérents à la propriété de ses immeubles locatifs et, par conséquent, comptabilise les baux qu'il conclut avec ses locataires à titre de contrats de location-exploitation. Les revenus de la location comprennent le loyer et le recouvrement de revenus divers.

3. Méthodes comptables (suite)**Constatation des revenus et des revenus reportés (suite)**

Les revenus de placement sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les intérêts créditeurs sont comptabilisés à mesure qu'ils sont gagnés.

Le Conseil comptabilise les revenus provenant d'opérations sans contrepartie. Ces opérations n'ont pas d'obligations de prestation et sont comptabilisées à leur valeur de réalisation lorsque le Conseil a le pouvoir de réclamer ou de conserver des entrées économiques sur la base d'une transaction ou d'un événement passé donnant lieu à un actif.

Réserve d'eau potable et d'eaux usées

La réserve d'eau potable et d'eaux usées représente les fonds disponibles pour les projets futurs de mise à niveau des réseaux d'eau potable et d'eaux usées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations acquises avant le 31 mars 2001 sont comptabilisées à une valeur nominale de 1 \$, étant donné la difficulté à répertorier l'ensemble des coûts reliés à leur acquisition. Cette politique comptable a été adoptée par le Conseil lors d'une réunion régulière du Conseil de bande en conformité avec les règles établies par Services aux Autochtones Canada.

Les immobilisations acquises après le 31 mars 2001 sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement dégressif et les taux suivants :

Bâtiments	4 %
Infrastructures	5 %
Machinerie et équipement	20 %
Matériel informatique	30 %
Matériel roulant	30 %
Mobilier de bureau	20 %
Réservoir	6,67 %

Aucun amortissement n'est comptabilisé sur les immobilisations en cours.

Immobilisations corporelles – Fonds d'habitation

Les bâtiments – Projet article 95 sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis à un montant égal à la réduction annuelle du principal de la dette à long terme s'y rapportant. Cet amortissement annuel est imputé aux dépenses courantes.

Réduction de valeur

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Avantages sociaux futurs

Le Conseil offre aux employés l'adhésion au Régime des Bénéfices Autochtone incluant le Régime de rentes de la sécurité publique des Premières Nations qui est un régime interentreprises de retraite à prestations définies. Ce régime est comptabilisé comme un régime à cotisations définies et la charge correspond à la contribution requise du fonds pour l'exercice.

Pour les employés reliés à des projets financés par Services aux Autochtones Canada, la part employeur concernant le régime de retraite est versée, en partie, par le ministère en vertu d'une entente avec le Régime des Bénéfices Autochtone.

Conseil des Atikamekw de Wemotaci

Notes complémentaires

31 mars 2025

3. Méthodes comptables (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont principalement composés de l'encaisse et de placements à court terme dont l'échéance initiale, au moment de l'acquisition, est généralement de trois mois ou moins.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des revenus et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Parmi les principales composantes des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent la provision pour créances douteuses à l'égard des débiteurs, la durée de vie utile des actifs à long terme, les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et les passifs dans le cadre des éventualités juridiques. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

4. Débiteurs

	2025	2024
Clients	2 719 568	2 607 939
Loyers	10 632 452	10 439 517
Provision pour créances douteuses	(12 119 528)	(11 774 163)
	1 232 492	1 273 293
Gouvernement fédéral		
Services aux Autochtones Canada	15 086 359	12 885 223
Autres	3 966 728	2 722 753
Gouvernement provincial		
Société en commandite Services Forestiers Atikamekw Aski	1 288 714	1 267 847
Société en commandite Comptoir Atowkinatok	645 880	598 076
Société en commandite Développement économique Nictamitakok	323 054	205 107
Société en commandite Scierie Tackipotcikan	1 668 764	990 873
Club Odanak (La Tuque) inc.	901 794	818 093
Maison des jeunes Niwitcewakan Wapi	105 375	105 375
Taxes à la consommation	1 323 633	904 642
	29 643 569	23 087 078

5. Prêts aux individus

	2025	2024
Prêts avec taux d'intérêt et modalités de recouvrement variés	1 051 620	1 051 620
Provision pour prêts douteux	(1 027 360)	(1 027 360)
	24 260	24 260

Conseil des Atikamekw de Wemotaci
Notes complémentaires
31 mars 2025

6. Placements à long terme

	2025	2024
Entreprises publiques		
Club Odanak (La Tuque) inc., 400 000 actions de catégorie A, à la valeur de consolidation (représentant 100,00 % des actions avec droit de vote et participantes)		
Solde au début	(2 480 431)	(2 446 871)
Quote-part de la perte nette	(153 038)	(33 560)
Solde à la fin	(2 633 469)	(2 480 431)
9089-3454 Québec inc. (commandité de Société en commandite Services Forestiers Atikamekw Aski), 10 actions de catégorie A, à la valeur de consolidation (représentant 100,00 % des actions, avec droit de vote et participantes)		
Solde au début	(20 915)	(19 006)
Quote-part de la perte nette	(2 033)	(1 909)
Solde à la fin	(22 948)	(20 915)
9092-5066 Québec inc. (commandité de Société en commandite Scierie Tackipotcikan), 10 actions de catégorie A, à la valeur de consolidation (représentant 100,00 % des actions, avec droit de vote et participantes)		
Solde au début	(16 933)	(15 024)
Quote-part de la perte nette	(2 132)	(1 909)
Solde à la fin	(19 065)	(16 933)
9154-3066 Québec inc. (commandité de Société en commandite Comptoir Atowkinatok), 10 actions de catégorie A, à la valeur de consolidation (représentant 100,00 % des actions, avec droit de vote et participantes)		
Solde au début	(16 312)	(14 403)
Quote-part de la perte nette	(2 033)	(1 909)
Solde à la fin	(18 345)	(16 312)
9143-3540 Québec inc. (commandité de Société en commandite Développement économique Nictamitakok), 100 actions de catégorie A, à la valeur de consolidation (représentant 100,00 % des actions, avec droit de vote et participantes)		
Solde au début	(20 929)	(19 020)
Quote-part de la perte nette	(2 033)	(1 909)
Solde à la fin	(22 962)	(20 929)

Conseil des Atikamekw de Wemotaci
Notes complémentaires
31 mars 2025

6. Placements à long terme (suite)

	2025	2024
9365-3590 Québec inc. (commandité de Services Télécommunications Wemotaci S.E.C.), 100 actions de catégorie A, à la valeur de consolidation (représentant 100,00 % des actions, avec droit de vote et participantes)		
Solde au début	(7 369)	(5 460)
Quote-part de la perte nette	(2 033)	(1 909)
Solde à la fin	(9 402)	(7 369)
9408-1734 Québec inc. (commandité de Société en commandite Wemogaz), 100 actions de catégorie A, à la valeur de consolidation (représentant 100,00 % des actions, avec droit de vote et participantes)		
Solde au début	(4 697)	(2 788)
Quote-part de la perte nette	(2 033)	(1 909)
Solde à la fin	(6 730)	(4 697)
9412-5754 Québec inc. (commandité de Société de Télécommunications Atikamekw-Cri S.E.C.), 300 actions de catégorie A, à la valeur de consolidation (représentant 16,67 % des actions, avec droit de vote et participantes)		
Solde au début	(163)	101
Quote-part de la perte nette	(250)	(264)
Solde à la fin	(413)	(163)
9461-5689 Québec inc. (commandité de S.E.C. Pierre Naud/Mokotakan), 51 actions de catégorie A, à la valeur de consolidation (représentant 51,00 % des actions, avec droit de vote et participantes)		
Solde au début	344	725
Quote-part de la perte nette	(271)	(381)
Solde à la fin	73	344
S.E.C. Pierre Naud/Mokotakan, à la valeur de consolidation (détention de 51 % des parts)		
Solde au début	2 362 403	2 304 647
Quote-part du bénéfice net	44 223	57 756
Solde à la fin	2 406 626	2 362 403
Société en commandite Société Télécommunications Atikamekw-Cri, S.E.C., à la valeur de consolidation (détention de 16,67 % des parts)		
Solde au début	(8 873)	(5 074)
Quote-part du bénéfice net (de la perte nette)	24 059	(3 799)
Solde à la fin	15 186	(8 873)

Conseil des Atikamekw de Wemotaci
Notes complémentaires
31 mars 2025

6. Placements à long terme (suite)

	2025	2024
Société en commandite Services Forestiers Atikamekw Aski, à la valeur de consolidation (détention de 99,99 % des parts)		
Solde au début	1 374 118	1 141 265
Quote-part du bénéfice net	<u>316 081</u>	232 853
Solde à la fin	1 690 199	1 374 118
Société en commandite Scierie Tackipotcikan, à la valeur de consolidation (détention de 99,99 % des parts)		
Solde au début	48 032	150 893
Quote-part de la perte nette	<u>(201 562)</u>	(102 861)
Solde à la fin	(153 530)	48 032
Société en commandite Développement économique Nictamitakok, à la valeur de consolidation (détention de 99,99 % des parts)		
Solde au début	953 535	960 804
Quote-part de la perte nette	<u>(8 051)</u>	(7 269)
Solde à la fin	945 484	953 535
Société en commandite Comptoir Atowkinatok, à la valeur de consolidation (détention de 99,99 % des parts)		
Solde au début	144 206	230 392
Quote-part de la perte nette	<u>(126 755)</u>	(86 186)
Solde à la fin	17 451	144 206
Société en commandite Manouane Sipi, à la valeur de consolidation (détention de 50,00 % des parts A et de 51,00 % des parts B)		
Solde au début	(69 520)	(70 166)
Quote-part du bénéfice net	<u>7 715</u>	646
Solde à la fin	(61 805)	(69 520)
Avances à Société en commandite Manouane Sipi, sans intérêt ni modalités de recouvrement	221 660	221 660
Solde à la fin	159 855	152 140
Services Télécommunications Wemotaci S.E.C., à la valeur de consolidation (détention de 99,99 % des parts)		
Solde au début	988 672	896 868
Quote-part du bénéfice net	<u>282 145</u>	91 804
Solde à la fin	1 270 817	988 672

Conseil des Atikamekw de Wemotaci
Notes complémentaires
31 mars 2025

6. Placements à long terme (suite)

	2025	2024
Société en commandite Wemogaz, à la valeur de consolidation (détenue de 99,99 % des parts)		
Solde au début	523 946	385 365
Quote-part du bénéfice net	<u>25 744</u>	138 581
Solde à la fin	549 690	523 946
9515-9869 Québec inc. (commandité de Énergie communautaire Rivière-Batiscan S.E.C.), 20 actions de catégorie A, à la valeur de consolidation (représentant 20,00 % des actions, avec droit de vote et participantes)		
Acquisition d'actions	20	-
Quote-part de la perte nette	<u>(4)</u>	-
Solde à la fin	16	-
Énergie communautaire Rivière-Batiscan, S.E.C		
Acquisition de parts	370 020	-
Quote-part de la perte nette	<u>(79 263)</u>	-
Solde à la fin	290 757	-
	4 459 290	3 970 774
Autres		
Prêt à une société, 6,00 %, recouvrable par versements mensuels de 4 700 \$, capital et intérêts, échéant en septembre 2026 (réduction faite d'une provision de 8 250 \$ en 2024)	56 400	46 750
Obligations (coût de 8 623 243 \$; 7 135 784 \$ en 2024)	8 727 385	6 969 520
Actions (coût de 2 746 459 \$; 3 479 178 \$ en 2024)	3 321 057	3 605 264
Fonds communs de placement (coût de 26 466 401 \$; 23 697 411 \$ en 2024)	<u>26 668 332</u>	23 834 228
	38 773 174	34 455 762
	43 232 464	38 426 536

Conseil des Atikamekw de Wemotaci
Notes complémentaires
31 mars 2025

7. Créances à long terme

	2025	2024
Subvention (réfection de l'école primaire) à recevoir du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit pour le remboursement d'une dette à long terme, au taux de 6,35 %, encaissable par versements semestriels de 48 080 \$, capital et intérêts, échéant en mai 2027	219 200	297 686
Subvention (infrastructures JAIB) à recevoir du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit pour le remboursement d'une dette à long terme, au taux de 5,51 %, radiée en 2025	-	320 350
Subvention (construction du poste de police) à recevoir du ministère de la Sécurité publique pour le remboursement d'une dette à long terme, au taux de 6,66 %, encaissable par versements mensuels de 22 592 \$, capital et intérêts, échéant en mai 2039	2 481 512	2 567 503
	2 700 712	3 185 539

8. Encaisses et placements assujettis à des restrictions

	2025	2024
Réserve SCHL – Encaisse (a)(b)	593 586	601 391
Réserve SCHL – Obligations (coût de 589 332 \$; 464 332 \$ en 2024) (a)(b)	651 446	497 920
Réserve SCHL – Actions (coût de 186 875 \$; 86 875 \$ en 2024) (a)(b)	183 764	84 730
Réserve SCHL – Fonds communs de placement (coût de 1 008 042 \$; 1 130 317 \$ en 2024) (a)(b)	1 008 042	1 139 522
Fonds de bande – capital (c)	129 361	129 361
Fonds de bande – revenus (c)	170 794	145 789
	2 736 993	2 598 713

L'Administration financière des Premières Nations (AFPN)(d)

Solde au début	1 367 390	1 188 368
Contributions	293 466	138 096
Intérêts	47 962	40 929
Solde à la fin	1 708 818	1 367 393
	4 445 811	3 966 106

- a) En vertu de l'accord avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), un montant doit être porté au crédit du compte des réserves de remplacement. Ces fonds et les intérêts cumulés doivent être placés dans un compte de banque distinct et/ou investis uniquement dans des comptes ou instruments assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ou placés de toute autre façon que la SCHL peut approuver de temps à autre. Toute utilisation des fonds du compte doit être approuvée par la SCHL.
- b) Au 31 mars 2025, les placements des réserves étaient suffisants avec un surplus de 101 503 \$ (surplus de 144 917 \$ en 2024).

Conseil des Atikamekw de Wemotaci

Notes complémentaires

31 mars 2025

8. Encaisses et placements assujettis à des restrictions (suite)

- c) Les comptes en fiducie d'Ottawa sont des sommes provenant de sources de capital ou de revenus conformément à l'article 62 de la Loi sur les Indiens. Ces sommes sont gardées en fiducie dans le Trésor du gouvernement du Canada et peuvent être vérifiées par le Bureau du vérificateur général du Canada. La gestion de ces sommes est régie principalement par les articles 63 à 69 de la Loi sur les Indiens.
- d) L'Administration financière des Premières Nations (AFPN) détient un dépôt correspondant à 5,00 % de sa dette initiale émise au Conseil, auquel on ajoute les intérêts et les contributions annuelles. Le fonds est placé à un taux variable. Pour l'exercice, le taux de rendement a été entre 2,80 % et 5,05 %.

9. Emprunts bancaires

Le Conseil dispose d'un emprunt bancaire, au taux préférentiel, garanti par un lien sur les créances et les placements temporaires. Le montant total autorisé est de 2 500 000 \$ et est renouvelable annuellement.

Le Conseil dispose également d'un emprunt bancaire, au taux préférentiel, garanti par les placements temporaires. Le montant total autorisé est de 550 000 \$ et est renouvelable annuellement.

10. Créditeurs et charges à payer

	2025	2024
Fournisseurs	7 143 303	5 195 832
Salaires et charges sociales	649 420	1 194 879
Surplus à retourner à Services aux Autochtones Canada	169 434	48 834
Frais courus	3 077 254	1 317 561
Intérêts	3 161	3 161
Services Télécommunications Wemotaci S.E.C.	354 540	371 385
Maison des jeunes Niwitcewakan Wapi	52 073	52 073
Société en commandite Développement économique Nictamitakok	27 611	27 611
S.E.C. Pierre Naud/Mokotakan	-	35 610
Société en commandite Services Forestiers Atikamekw Aski	100 915	100 890
Société en commandite Wemogaz	37 332	6 096
	11 615 043	8 353 932

11. Revenus reportés

	Financement reçu en 2025	Revenus constatés en 2025	Solde disponible le 31 mars 2025	Solde disponible le 31 mars 2024
Fédéral	16 366 881	8 674 983	33 241 470	25 549 572
Provincial	188 667	202 099	654 925	668 357
Autres	-	11 401	39 965	51 366
	16 555 548	8 888 483	33 936 360	26 269 295

Conseil des Atikamekw de Wemotaci
Notes complémentaires
31 mars 2025

12. Dette à long terme

	2025	2024
Administration financière des Premières Nations – dette obligataire portant intérêt au taux de 2,15 %, remboursable par un seul versement final à la fin d'un terme de 10 ans, soit en juin 2030, capital et intérêts, garantie par les revenus de l'Entente Hydro-Québec Atikamekw Nehirowisiw 2015, de l'attribution de revenus de la Fiducie Mictikw Coria et de revenus de l'Entente Hydro-Québec Wemotaci (2002)	9 474 000	9 474 000
Emprunt, 6,66 %, remboursable par versements mensuels de 22 592 \$, capital et intérêts, garanti par le ministère de la Sécurité publique, renouvelable en mai 2029, échéant en mai 2039	2 481 512	2 567 503
Emprunt, 6,35 %, remboursable par versements semestriels de 48 080 \$, capital et intérêts, garanti par une contribution à recevoir du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit, échéant en mai 2027	219 200	297 686
Emprunt, 2,50 %, remboursable par versements mensuels de 1 982 \$, capital et intérêts, garanti par Services aux Autochtones Canada, échéant en avril 2030	113 800	134 456
Emprunt, 2,50 %, remboursable par versements mensuels de 4 640 \$, capital et intérêts, garanti par Services aux Autochtones Canada, échéant en avril 2030	265 548	313 934
Emprunt, 6,03 %, remboursable par versements mensuels de 999 \$, capital et intérêts, garanti par Services aux Autochtones Canada, renouvelable en juillet 2026, échéant en janvier 2030	50 149	58 832
Emprunt, 6,03 %, remboursable par versements mensuels de 740 \$, capital et intérêts, garanti par Services aux Autochtones Canada, renouvelable en juillet 2026, échéant en janvier 2030	37 176	43 612
Emprunt, 2,49 %, remboursable par versements mensuels de 1 395 \$, capital et intérêts, garanti par Services aux Autochtones Canada, échéant en juillet 2026	21 928	37 905
Emprunt, 4,32 %, remboursable par versements mensuels de 2 533 \$, capital et intérêts, garanti par Services aux Autochtones Canada, renouvelable en mai 2025, échéant en juillet 2027(a)	67 363	94 223
Emprunt, 6,48 %, remboursable par versements mensuels de 7 591 \$, capital et intérêts, garanti par Services aux Autochtones Canada, renouvelable en avril 2025, échéant en octobre 2033(b)	598 458	649 051
Emprunt, 5,51 %, remboursé en 2025	-	35 482
Emprunt, 6,03 %, remboursable par versements mensuels de 1 549 \$, capital et intérêts, garanti par Services aux Autochtones Canada, renouvelable en juillet 2026, échéant en janvier 2030	77 795	91 263
Emprunt, taux d'intérêt minimal de 4,64 %, moratoire de capital jusqu'au dernier déboursement, remboursable par versements mensuels sur 25 ans dont les modalités sont à déterminer(c)	4 965 884	-

Conseil des Atikamekw de Wemotaci
Notes complémentaires
31 mars 2025

12. Dette à long terme (suite)

	2025	2024
Hypothèques immobilières de la SCHL, garanties par Services aux Autochtones Canada (Programme article 95 de la SCHL)		
Emprunt, 0,83 %, remboursable par versements mensuels de 967 \$, capital et intérêts, échéant en mai 2025 (projet no 2)	1 933	13 465
Emprunt, 4,25 %, remboursable par versements mensuels de 2 247 \$, capital et intérêts, échu au cours de l'exercice (projet no 3)	-	11 117
Emprunt, 4,07 %, remboursable par versements mensuels de 819 \$, capital et intérêts, échéant en août 2025 (projet no 4)	4 056	13 518
Emprunt, 1,22 %, remboursable par versements mensuels de 490 \$, capital et intérêts, renouvelable en mai 2026, échéant en janvier 2028 (projet no 5)	16 367	22 011
Emprunt, 1,22 %, remboursable par versements mensuels de 490 \$, capital et intérêts, renouvelable en mai 2026, échéant en janvier 2028 (projet no 6)	16 367	22 011
Emprunt, 1,22 %, remboursable par versements mensuels de 1 604 \$, capital et intérêts, renouvelable en mai 2026, échéant en janvier 2028 (projet no 7)	53 569	72 040
Emprunt, 3,70 %, remboursable par versements mensuels de 578 \$, capital et intérêts, renouvelable en décembre 2027, échéant en avril 2031 (projet no 8)	37 753	43 196
Emprunt, 3,55 %, remboursable par versements mensuels de 2 279 \$, capital et intérêts, renouvelable en octobre 2027, échéant en septembre 2030 (projet no 9)	136 529	158 648
Emprunt, 3,55 %, remboursable par versements mensuels de 3 714 \$, capital et intérêts, renouvelable en octobre 2027, échéant en août 2028 (projet no 10)	143 258	182 044
Emprunt, 4,66 %, remboursable par versements mensuels de 829 \$, capital et intérêts, renouvelable en novembre 2028, échéant en janvier 2030 (projet no 11)	43 013	50 784
Emprunt, 4,66 %, remboursable par versements mensuels de 1 355 \$, capital et intérêts, renouvelable en novembre 2028, échéant en janvier 2030 (projet no 12)	70 310	83 013
Emprunt, 4,66 %, remboursable par versements mensuels de 1 017 \$, capital et intérêts, renouvelable en novembre 2028, échéant en janvier 2032 (projet no 13)	71 362	80 055
Emprunt, 1,12 %, remboursable par versements mensuels de 1 215 \$, capital et intérêts, renouvelable en octobre 2026, échéant en avril 2038 (projet no 18)	177 399	189 926
Emprunt, 4,49 %, remboursable par versements mensuels de 3 108 \$, capital et intérêts, renouvelable en octobre 2028, échéant en avril 2038 (projet no 19)	369 339	389 741

Conseil des Atikamekw de Wemotaci
Notes complémentaires
31 mars 2025

12. Dette à long terme (suite)

	2025	2024
Emprunt, 3,09 %, remboursable par versements mensuels de 2 801 \$, capital et intérêts, renouvelable en février 2028, échéant en février 2038 (projet no 20)	357 934	375 739
Emprunt, 3,09 %, remboursable par versements mensuels de 4 081 \$, capital et intérêts, renouvelable en février 2028, échéant en février 2038 (projet no 21)	521 464	469 970
Emprunt, 4,18 %, remboursable par versements mensuels de 2 991 \$, capital et intérêts, renouvelable en décembre 2028, échéant en décembre 2038 (projet no 22)	375 732	395 641
Emprunt, 4,08 %, remboursable par versements mensuels de 2 146 \$, capital et intérêts, renouvelable en mai 2029, échéant en mai 2042 (projet no 23)	318 320	-
Hypothèques immobilières de Desjardins, garanties par Services aux Autochtones Canada		
Emprunt, 2,64 %, remboursable par versements mensuels de 1 390 \$, capital et intérêts, renouvelable en novembre 2026, échéant en septembre 2036 (projet no 14)	164 244	176 423
Emprunt, 2,64 %, remboursable par versements mensuels de 1 390 \$, capital et intérêts, renouvelable en novembre 2026, échéant en septembre 2036 (projet no 15)	164 341	176 527
Emprunt, 2,64 %, remboursable par versements mensuels de 986 \$, capital et intérêts, renouvelable en novembre 2026, échéant en juillet 2035 (projet no 17)	107 652	116 522
	21 523 755	16 840 338

- (a) Cet emprunt a été renouvelé après la fin d'exercice en mai 2025 au taux de 5,29 %. Les versements mensuels en capital et intérêts seront de 2 561 \$ et le prochain renouvellement est prévu en mai 2026.
- (b) Cet emprunt a été renouvelé après la fin d'exercice en avril 2025 au taux de 4,64 %. Les versements en capital et intérêts seront de 7 048 \$ et le prochain renouvellement est prévu en avril 2026.
- (c) Puisque les modalités de remboursement de ces emprunts n'ont pas encore été déterminées, ceux-ci ne font pas partie des versements de capital des cinq prochains exercices présentés ci-dessous.

Les versements de capital requis au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2026	687 957
2027	702 570
2028	654 806
2029	571 729
2030	571 991

13. Réserve d'eau potable et d'eaux usées

	2025	2024
Solde au début	939 066	1 417 962
Utilisation de l'exercice	(694 403)	(478 896)
Solde à la fin	244 663	939 066

Conseil des Atikamekw de Wemotaci
Notes complémentaires
31 mars 2025

14. Immobilisations corporelles

	<i>Coût</i>	<i>Amortissement cumulé</i>	2025 <i>Valeur nette</i>	2024 <i>Valeur nette</i>
Bâtiments	90 178 703	30 821 523	59 357 180	40 443 444
Infrastructures	42 641 883	14 060 158	28 581 725	25 750 852
Machinerie et équipement	3 576 542	2 941 431	635 111	741 982
Matériel informatique	2 239 637	1 496 974	742 663	587 135
Matériel roulant	4 809 958	3 352 928	1 457 030	1 191 130
Mobilier de bureau	1 663 084	960 477	702 607	387 200
Réservoir	31 326	25 739	5 587	5 986
Immobilisations en cours	979 591	-	979 591	3 042 894
	146 120 724	53 659 230	92 461 494	72 150 623

Immobilisations corporelles – Fonds d'habitation

	<i>Coût</i>	<i>Amortissement cumulé</i>	2025 <i>Valeur nette</i>	2024 <i>Valeur nette</i>
Bâtiments article 95	6 904 937	3 753 995	3 150 942	3 042 391

15. Régime de retraite à prestations définies

Le passif des vacances comprend les vacances que les employés reportent aux années futures. Soit les employés ont gagné cet avantage, soit ils y ont droit au cours du prochain exercice budgétaire.

Le Conseil offre à ses salariés un régime de retraite contributif à prestations définies. En vertu du régime, les cotisations sont versées par les adhérents et par les employeurs. Le régime est enregistré sous le numéro 0412221. Le promoteur du régime, soit le Régime des Bénéfices Autochtone, doit financer le régime de façon à constituer les prestations définies selon les dispositions du régime. La valeur de ces prestations est établie au moyen d'une évaluation actuarielle triennale. Les prestations au titre des services sont calculées à partir du nombre d'années de service, multiplié par 1,875 %, 2,000 % ou 0,700 % selon le type de régime choisi de la moyenne des cinq meilleures années de salaire de l'employé. Bien que ce régime puisse présenter les caractéristiques d'un régime à prestations définies, le Conseil ne dispose pas de suffisamment d'informations pour se conformer aux normes relatives aux régimes à prestations définies énoncées dans le Manuel de CPA Canada – Comptabilité. Il comptabilise le régime en se conformant aux normes relatives aux régimes à cotisations définies. La charge de retraite de ce régime pour l'exercice 2025 a été de 1 539 150 \$ (1 310 902 \$ en 2024).

16. Engagements

Le Conseil s'est engagé par contrat pour l'entretien de la route 25. Le contrat vient à échéance en 2026 et le paiement minimum exigible au cours du prochain exercice totalise 3 323 505 \$.

Conseil des Atikamekw de Wemotaci
Notes complémentaires
31 mars 2025

17. Éventualités

Poursuite

Au cours d'un exercice antérieur, le Conseil a reçu une mise en demeure d'un fournisseur relativement aux travaux liés au projet de construction d'usine d'eau potable. Le montant réclamé est de 1 216 672 \$, dont un montant de 303 158 \$ est déjà provisionné aux états financiers combinés du Conseil. Pour sa part, le Conseil désire imposer une pénalité sur contrat de 784 800 \$ pour les retards cumulatifs du projet, tandis que le fournisseur estime la pénalité à payer d'un montant de 162 000 \$. Le Conseil a contesté cette réclamation. Il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement du litige et le montant que le Conseil pourrait devoir verser le cas échéant. Aucune provision supplémentaire n'a été constituée dans les états financiers combinés.

Cautionnement

Le Conseil a endossé des emprunts contractés par une filiale et des sociétés en commandite détenues par le Fonds de développement économique et communautaire pour un montant maximal de 3 186 450 \$. Au 31 mars 2025, ces emprunts totalisent 651 450 \$. Il est impossible d'évaluer le montant que le Conseil pourrait devoir payer en cas de défaut des sociétés.

18. Revenus par source

	2025	2024
Fédéral		
Services aux Autochtones Canada	55 695 119	55 765 006
Autres	6 073 184	4 613 840
Provincial	6 978 677	5 284 544
Revenus reportés	(6 756 212)	(7 350 336)
Autres	10 326 135	5 433 052
Perte à la cession de placements	(20 359)	(148 130)
	72 296 544	63 597 976

19. Dépenses par objet

	2025	2024
Salaires et charges sociales	20 889 722	18 659 294
Biens et services	23 797 437	24 067 683
Radiation d'un placement à long terme	-	8 250
Intérêts sur la dette à long terme	561 365	527 177
Quote-part des résultats des filiales et des sociétés en commandite	118 476	275 866
Radiation de créances à long terme	320 350	-
Amortissement des immobilisations corporelles	4 707 952	3 840 203
	50 395 302	47 378 473

Conseil des Atikamekw de Wemotaci
Notes complémentaires
31 mars 2025

20. Renseignements complémentaires à l'état des flux de trésorerie

Opérations sans effet sur la trésorerie

Au cours de l'exercice, le Conseil a comptabilisé les redressements en lien avec l'analyse des états financiers des années antérieures des différents bailleurs de fonds en augmentation des revenus reportés pour un montant de 928 018 \$. La contrepartie a été comptabilisée en diminution du surplus accumulé.

Au cours de l'exercice, le Conseil a comptabilisé la variation de l'écart entre le coût et la valeur au marché des placements en augmentation des placements assujettis à des restrictions pour un montant de 18 355 \$ et en augmentation des placements à long terme pour un montant de 784 033 \$. La contrepartie a été comptabilisée à l'état des gains et pertes de réévaluation.

Au cours de l'exercice, le Conseil a comptabilisé un financement à recevoir pour un montant de 4 965 884 \$. La contrepartie a été comptabilisée en augmentation des emprunts auxquels il est rattaché.

Étant donné qu'il n'y a eu aucune incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie, ces opérations ne figurent pas à l'état des flux de trésorerie.

21. Entente avec Hydro-Québec

À la suite de la mise en service complète des centrales hydroélectriques en 2009-2010, l'Entente – Wemotaci (2002) avec Hydro-Québec prévoit des fonds totaux de 24 904 142 \$ qui seront versés sur une période de 50 ans. Ces fonds doivent être utilisés pour le développement communautaire. Au cours de l'exercice, une redevance de 422 567 \$ (416 323 \$ en 2024) a été encaissée par le Conseil.

Aussi, l'Entente Hydro-Québec – Atikamekw Nehirowisiw (2015) prévoit des fonds totaux de 7 612 146 \$ pour le Conseil des Atikamekw de Wemotaci, qui seront versés sur une période de 50 ans. Ces fonds doivent être utilisés pour le développement économique et communautaire. Au cours de l'exercice, une redevance de 197 558 \$ (195 449 \$ en 2024) a été encaissée par le Conseil.

22. Instruments financiers

Les instruments financiers classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur sont les placements de portefeuille constitués d'actions cotées sur un marché actif et les instruments financiers dérivés.

La juste valeur des placements de portefeuille constitués d'actions cotées est déterminée en fonction des cours acheteurs sur un marché actif. Cette évaluation est classée au niveau 1 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

Pour établir la juste valeur des instruments financiers dérivés, l'entité a appliqué des techniques d'évaluation qui intègrent des données disponibles sur les marchés financiers, notamment les prix courants du marché, les prix contractuels des instruments sous-jacents et les courbes de rendement des taux d'intérêt. Cette évaluation est classée au niveau 2 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

Pour tous les instruments financiers évalués à la juste valeur, il n'y a aucun transfert entre les niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

Conseil des Atikamekw de Wemotaci
Notes complémentaires
31 mars 2025

23. Instruments financiers (suite)

23.1 Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, le Conseil est exposé à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

23.2 Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour l'entité sont liés à l'encaisse, aux placements temporaires, aux débiteurs, au financement à recevoir, aux prêts aux individus, aux placements à long terme et aux créances à long terme.

L'exposition maximale du Conseil au risque de crédit au 31 mars est la suivante :

	2025	2024
Débiteurs	29 643 569	23 087 078
Financement à recevoir	4 965 884	518 149
Prêts aux individus	24 260	24 260
Placements à long terme	43 232 464	38 426 536
Encaisses et placements assujettis à des restrictions	4 445 811	3 966 106
	82 311 988	66 022 129

Le risque de crédit associé à l'encaisse et aux placements temporaires est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

Le risque de crédit associé aux créances à long terme est jugé négligeable puisque les contreparties sont des organismes paragouvernementaux.

23.2.1 Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs est réduit, puisque le Conseil évalue régulièrement la situation financière de ses clients et examine leur historique de crédit. Le Conseil ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses clients et de leurs secteurs d'activité, le Conseil croit que la concentration du risque de crédit à l'égard des débiteurs est minime. Il établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des clients. Il enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

Conseil des Atikamekw de Wemotaci
Notes complémentaires
31 mars 2025

23. Instruments financiers (suite)

23.2.1 Débiteurs (suite)

La balance chronologique des débiteurs au 31 mars, déduction faite de la provision pour créances douteuses, se détaille comme suit :

	2025	2024
Non en souffrance	269 602	204 009
En souffrance :		
Moins de 30 jours	-	28 922
De 30 à 60 jours	-	28 408
Plus de 60 jours	13 082 015	12 786 117
	13 351 617	13 047 456
Moins la provision pour créances douteuses	(12 119 528)	(11 774 163)
	1 232 089	1 273 293

Les variations, au cours de l'exercice, du compte de provision pour créances douteuses s'établissent comme suit :

Solde au début	11 774 163
Provision comptabilisée aux résultats de l'exercice	432 407
Montants recouvrés ou radiés	(87 042)
Solde à la fin	12 119 528

Le Conseil est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

23.2.2 Placements de portefeuille

Le Conseil atténue son risque associé aux placements de portefeuille en respectant ses politiques en matière d'investissement et de placement, lesquelles décrivent les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit. Il s'assure notamment d'évaluer régulièrement la cote de crédit de ses contreparties et d'investir majoritairement dans des titres émis par des institutions financières réputées ou par des gouvernements fédéral ou provinciaux.

Le Conseil considère que la qualité de crédit des placements de portefeuille qui ne sont ni en souffrance ni dépréciés est adéquate.

Conseil des Atikamekw de Wemotaci

Notes complémentaires

31 mars 2025

23. Instruments financiers (suite)

23.3 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Conseil éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. Le Conseil gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. Le Conseil établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers se détaillent comme suit :

	2025				
	<i>Moins d'un an</i>	<i>De 1 à 3 ans</i>	<i>De 4 à 5 ans</i>	<i>Plus de 5 ans</i>	<i>Total</i>
Emprunts bancaires	510 000	-	-	-	510 000
Créditeurs et charges à payer	11 615 043	-	-	-	11 615 043
Revenus reportés	33 936 360	-	-	-	33 936 360
Dette à long terme	687 957	1 929 105	1 143 982	17 762 711	21 523 755
Réserve d'eau potable et d'eaux usées	-	-	-	244 663	244 663
	46 749 360	1 929 105	1 143 982	18 007 374	67 829 821

	2024				
	<i>Moins d'un an</i>	<i>De 1 à 3 ans</i>	<i>De 4 à 5 ans</i>	<i>Plus de 5 ans</i>	<i>Total</i>
Emprunts bancaires	380 000	-	-	-	380 000
Créditeurs et charges à payer	8 353 932	-	-	-	8 353 932
Revenus reportés	26 269 295	-	-	-	26 269 295
Dette à long terme	680 975	1 721 556	931 820	13 505 987	16 840 338
Réserve d'eau potable et d'eaux usées	-	-	-	939 066	939 066
	35 684 202	1 721 556	931 820	14 445 053	52 782 631

23.4 Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Le Conseil est exposé à l'un de ces risques.

Conseil des Atikamekw de Wemotaci
Notes complémentaires
31 mars 2025

23. Instruments financiers (suite)

23.4.1 Risque de taux d'intérêt

L'exposition au risque de taux d'intérêt du Conseil est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers, mais comme le Conseil a l'intention de conserver ses prêts et ses placements jusqu'à échéance et prévoit rembourser ses emprunts et ses dettes selon l'échéance prévue, il est peu exposé à ce risque.

Le Conseil est exposé au risque associé aux variations des taux d'intérêt de ses emprunts à taux variables. Ce risque est réduit puisque ces emprunts se renouvellent automatiquement à la fin du mois.

La valeur comptable des instruments financiers portant intérêt se détaille comme suit :

	<i>2025</i>		
	<i>Taux d'intérêt fixes</i>	<i>Taux d'intérêt variables</i>	<i>Total</i>
Actifs financiers			
Prêts aux individus	24 260	-	24 260
Placements	56 400	-	56 400
Créances à long terme	219 200	2 481 512	2 700 712
Placements assujettis à des restrictions	4 445 811	-	4 445 811
Passifs financiers			
Emprunt bancaire	-	510 000	510 000
Dette à long terme	19 042 243	2 481 512	21 523 755
 2024			
	<i>Taux d'intérêt fixes</i>	<i>Taux d'intérêt variables</i>	<i>Total</i>
Actifs financiers			
Prêts aux individus	24 260	-	24 260
Placements	46 750	-	46 750
Créances à long terme	618 036	2 567 503	3 185 539
Placements assujettis à des restrictions	3 966 106	-	3 966 106
Passifs financiers			
Emprunts bancaires		380 000	380 000
Dette à long terme	14 272 835	2 567 503	16 840 338

24. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

Conseil des Atikamekw de Wemotaci

Annexe 3 - Informations sectorielles

Exercice clos le 31 mars 2025

	Budget			Revenus				Dépenses		2025		2024	
	Revenus	Dépenses et affectations	Surplus (déficit) de financement	Revenus S.A.C.	Revenus reportés	Revenus autres	Revenus totaux	Dépenses totales	Surplus (déficit) courant	Affectations	Surplus (déficit) de financement	Surplus (déficit) courant	
4 Variation des réserves issues d'affectations internes	-	-	-	-	-	-	-	22 410	(22 410)	-	(22 410)	(36 403)	
ADMINISTRATION													
6 Élection (#103)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
7 Projet Tapiswan Sipi (#106)	-	-	-	-	-	62 980	62 980	16 841	46 139	(46 139)	-	-	-
8 Maison des jeunes (#107)	116 082	116 082	-	-	-	121 215	121 215	121 215	-	-	-	-	-
9 Développement de la capacité de gouvernance - Gestion financière (#108)	-	-	-	150 781	-	-	150 781	150 953	(172)	-	(172)	-	-
10 Développement de la capacité de gouvernance - Gestion de l'information et des TI (#109)	-	-	-	82 439	-	-	82 439	82 439	-	-	-	-	-
11 Activités des aînés (#110)	-	-	-	-	-	56 899	56 899	56 899	-	-	-	-	-
12 Activité de Noël (#114)	-	-	-	-	-	18 450	18 450	13 801	4 649	-	4 649	-	-
13 Mobilisation communautaire (#118)	221 551	221 551	-	-	6 316	9 820	16 136	16 136	-	-	-	-	-
14 Gala Kicteritikewin (#119)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
15 Bureau Politique (#123)	743 674	743 674	-	-	-	810 864	810 864	810 864	-	-	-	-	-
16 Plan mesures d'urgence (#126)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(106 847)	-
17 Société canadienne des postes (#128)	64 378	64 378	-	-	-	46 453	46 453	55 660	(9 207)	-	(9 207)	(17 118)	-
18 Services informatiques (#129)	207 956	207 956	-	-	-	98 778	98 778	98 778	-	-	-	371 828	-
19 Gazoduc (#131)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
20 Club Odanak (#133)	-	-	-	-	-	-	-	104 135	(104 135)	-	(104 135)	(116 251)	-
21 Tournoi de golf (#134)	-	-	-	-	-	18 375	18 375	27 058	(8 683)	-	(8 683)	3 681	-
22 Plan d'aménagement forestier Atikamekw (#138)	-	-	-	(27 244)	-	50 000	22 756	22 756	-	-	-	-	-
23 Bureau de gestion territoriale (#139)	240 000	336 867	(96 867)	-	-	289 927	289 927	289 927	-	-	-	-	-
24 Soutien à la consultation - FIA IV (#140)	101 450	-	101 450	-	(101 450)	101 450	-	-	-	-	-	-	-
25 Fonds d'harmonisation (#141)	150 000	150 000	-	-	32 315	62 588	94 903	94 903	-	-	-	-	-
26 Centre des chefs de territoire (#142)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7 771	-
27 Revendications particulières (#143)	-	-	-	-	-	6 358	6 358	6 358	-	-	-	-	-
28 Tables de discussion - autonomie gouvernementale (#147)	372 616	372 616	-	258 161	2 060	-	260 221	260 221	-	-	-	-	-
29 Activités d'inscription et de ratification (#148)	-	-	-	70 000	(70 000)	-	-	-	-	-	-	-	-
30 Commémoration 50e Wemotaci (#151)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
31 Projet Kokomino (Agri-diversité) (#154)	-	-	-	-	31 349	-	31 349	40 494	(9 145)	-	(9 145)	-	-
32 Dossier - Construction Jacques Dubois et fils (#155)	-	-	-	-	-	933	933	933	-	-	-	-	-
33 Renforcement des capacités (C-92) (#156)	528 734	528 734	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
34 I.B.E.C.C. (#157)	78 448	78 448	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
35 Activités jeunesse-familles (#158)	-	-	-	-	-	5 958	5 958	5 958	-	-	-	-	-
36 Canada en fête (#161)	-	-	-	-	-	16 150	16 150	10 826	5 324	-	5 324	-	-
37 Recours régime forestier québécois (#163)	-	-	-	-	-	212 500	212 500	104 341	108 159	-	108 159	(217 789)	-
38 Dossier mines COU59 (#164)	-	-	-	-	2 120	-	2 120	2 120	-	-	-	-	-
39 Comité Pow-wow (#168)	-	-	-	-	-	85 317	85 317	85 317	-	-	-	-	-
40 Programme Aide à la gestion d'urgences (PAGU) (#172)	-	-	-	-	-	91 753	91 753	91 753	-	-	-	-	-
41 Développement énergétique - Projet éolien (#176)	-	-	-	-	-	17 471	17 471	17 471	-	-	-	-	-
42 Cuisine maison des jeunes (#177)	-	-	-	-	-	150 924	150 924	-	150 924	(139 178)	11 746	-	-
43 Revenu Québec - Bulletin B-09R (#178)	-	-	-	-	-	-	-	15 939	(15 939)	-	(15 939)	-	-
44 AGJEA - volet rénovations (#179)	-	-	-	-	-	958 689	958 689	958 689	-	-	-	-	-
45 Processus d'entraînement d'entente liée aux territoires et aux ressources naturelles (#184)	-	-	-	-	-	-	-	19 822	(19 822)	-	(19 822)	-	-
46 Scierie Tackipotikan (#190)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
47 Projet garage (#711)	42 315	42 315	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
48 Projet BMR (#713)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(3 058)	-
49 Négociations avec Hydro-Québec (#714)	-	-	-	-	-	-	-	110 684	(110 684)	-	(110 684)	(3 865)	-
50 Projet centre hébergement des aînés (#715)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	131 945	-
51 Projet construction centre de formation professionnelle (#716)	609 296	609 296	-	-	(2 145 250)	2 150 000	4 750	4 750	-	-	-	-	-
52 Projet aréna-piscine (#722)	-	-	-	-	-	7 083	7 083	7 083	-	-	-	(3 218)	-
53 Projet auberge (#736)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(18 011)	-
54 Acquisition bureau de poste Trois-Rivières (#744)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(4 553)	-
55 Hôtel La Tuque (#745)	-	-	-	-	-	1 500	1 500	1 500	-	-	-	(66 781)	-

Conseil des Atikamekw de Wemotaci

Annexe 3 - Informations sectorielles

Exercice clos le 31 mars 2025

	Budget			Revenus				Dépenses		2025		2024	
	Revenus	Dépenses et affectations	Surplus (déficit) de financement	Revenus S.A.C.	Revenus reportés	Revenus autres	Revenus totaux	Dépenses totales	Surplus (déficit) courant	Affectations	Surplus (déficit) de financement	Surplus (déficit) courant	
ADMINISTRATION (SUITE)													
56	Fonds inutilisés en développement économique (AQP54, CQQ88, CQR27, CQQ59) (#799)	-	-	-	32 412	(32 412)	-	-	-	-	-	-	-
57	Soutien aux bandes (#122)	1 552 716	1 489 406	63 310	1 173 794	-	3 098 407	4 272 201	1 914 335	2 357 866	-	2 357 866	778 965
		5 029 216	4 961 323	67 893	1 735 175	(2 237 372)	8 518 430	8 016 233	5 620 959	2 395 274	(185 317)	2 209 957	736 699
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI													
59	Développement économique (#101)	246 384	246 384	-	261 191	-	-	261 191	230 246	30 945	-	30 945	16 395
ÉDUCATION													
61	Administration - Fonctionnement - École primaire et école secondaire (#200)	2 952 426	4 129 463	(1 177 037)	20 872 441	-	(13 891 939)	6 980 502	2 064 202	4 916 300	-	4 916 300	2 637 567
62	École primaire Seskitin (#201)	3 557 428	3 557 428	-	-	3 459 757	3 459 757	3 352 473	107 284	(107 284)	-	-	-
63	École secondaire Nikanik (#202)	2 244 498	2 244 498	-	-	2 450 667	2 450 667	2 409 283	41 384	(41 384)	-	-	-
64	Éducation postsecondaire (#203)	1 098 224	1 098 224	-	229 703	-	852 329	1 082 032	1 082 032	-	-	-	-
65	Service de transport aux élèves (tout type d'écoles) (#205)	788 359	788 359	-	-	534 526	534 526	313 767	220 759	(220 759)	-	-	586 894
66	Service d'hébergement des élèves (#208)	124 200	124 200	-	-	150 560	150 560	150 560	-	-	-	-	-
67	Aide financière - Allocations (#209)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
68	Orientation et counselling (#210)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
69	Programme Jeunesse - Promotion et sensibilisation aux carrières (#213)	34 862	34 862	-	-	(34 511)	36 511	2 000	2 000	-	-	-	-
70	Éducation spéciale (#214)	4 035 381	4 035 381	-	-	-	3 406 204	3 406 204	3 406 204	-	-	-	-
71	Programme jeunesse - Emploi jeunesse - été (#216)	38 664	38 664	-	-	-	42 081	42 081	42 081	-	-	-	-
72	Programme d'aide préscolaire aux Premières Nations (P.A.P.P.N.) (#218)	105 984	105 984	-	86 348	-	86 348	86 348	-	-	-	-	-
73	Bibliothèque (#220)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
74	Langues et culture (#221)	1 822 858	1 822 858	-	-	-	1 544 137	1 544 137	1 544 137	-	-	-	-
75	Programme jeunesse - Sciences et technologie (#222)	8 650	8 650	-	-	(12 673)	12 673	-	-	-	-	-	-
76	Programme jeunesse (#224)	-	4 218	(4 218)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
77	Implication parentale (#225)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
78	Connexion internet (#226)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
79	Service de garde scolaire (#229)	191 384	191 384	-	-	-	13 149	13 149	13 149	-	-	-	-
80	Initiative des langues autochtones (#231)	345 657	345 657	-	-	(268 480)	298 535	30 055	30 055	-	-	-	-
81	Programme de partenariat en éducation (#238)	99 809	99 809	-	-	-	84 560	84 560	84 560	-	-	-	-
82	Éducation des adultes (#239)	-	-	-	228 074	-	157 322	385 396	385 396	-	-	-	-
83	Amélioration continue des écoles (#240)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
84	Innovation en éducation (#241)	41 397	41 397	-	-	-	16 963	16 963	16 963	-	-	-	-
85	Agent culturel (#242)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
86	Initiative des partenariats du CEPN (#243)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
87	Programme partenariats post-secondaire (#245)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
88	Initiative 4-8 ans 2021-2022 (#247)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
89	Installation permadome et bornes pour les autobus (#248)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	692 528
90	Soutien à la persévérance scolaire (#249)	30 237	25 237	5 000	-	-	33 012	33 012	33 012	-	-	-	-
91	Sport-jeunesse (#254)	168 990	168 990	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
92	Initiative éducation par le territoire (#257)	-	-	-	-	-	38 945	38 945	38 945	-	-	-	-
93	Retour en classe COVID-19 (#280)	124 728	124 728	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
94	Construction de 2 immeubles de 4 logements - éducation (#282)	-	-	-	-	-	97 418	97 418	-	97 418	(97 418)	-	1 793 931
95	Complex 2 roulettes - Éducation (#283)	66 200	66 200	-	-	-	58 476	58 476	58 476	-	-	-	-
96	Habitation rapide - Coolbox (#284)	-	-	-	-	-	3 957	3 957	3 957	-	-	-	404 800
97	Technologies de l'information et des communications (#285)	270 420	270 420	-	-	-	62 211	62 211	62 211	-	-	-	-
		18 150 356	19 326 611	(1 176 255)	21 416 566	(315 664)	(537 946)	20 562 956	15 179 811	5 383 145	(466 845)	4 916 300	6 115 720

Conseil des Atikamekw de Wemotaci

Annexe 3 - Informations sectorielles

Exercice clos le 31 mars 2025

	Budget			Revenus				Dépenses		2025		2024	
	Revenus	Dépenses et affectations	Surplus (déficit) de financement	Revenus S.A.C.	Revenus reportés	Revenus autres	Revenus totaux	Dépenses totales	Surplus (déficit) courant	Affectations	Surplus (déficit) de financement	Surplus (déficit) courant	
SANTÉ													
99	Gestion et coordination (#300)	1 304 791	1 119 669	185 122	3 303 865	-	(120 306)	3 183 559	984 992	2 198 567	-	2 198 567	1 105 481
100	Services aux patients (#301)	738 730	866 111	(127 381)	926 000	-	-	926 000	1 054 176	(128 176)	(61 393)	(189 569)	-
101	Interprète en milieu hospitalier (#302)	87 000	161 939	(74 939)	6 419	-	80 000	86 419	86 419	-	-	-	(368)
102	Soins à domicile et en milieu communautaire (#308)	484 283	508 497	(24 214)	643 006	-	-	643 006	643 006	-	-	-	-
103	ISGPNI (#311)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
104	Volet diabète (#312)	184 873	184 873	-	191 547	-	(44 648)	146 899	146 899	-	-	-	-
105	Prévention du cancer (#318)	-	-	-	-	9 110	-	9 110	9 110	-	-	-	-
106	Participation sportive (#320)	17 995	17 995	-	-	7 755	(7 755)	-	-	-	-	-	-
107	AGJEA (#323)	614 189	614 189	-	-	4 608	-	4 608	4 608	-	-	-	-
108	Technologies émergentes (#326)	-	-	-	27 429	-	(27 429)	-	-	-	-	-	-
109	Antiracisme (#328)	73 567	73 567	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
110	Initiative sécurité alimentaire (#330)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
111	Maison des aînés (#341)	-	-	-	317 637	(241 479)	-	76 158	76 158	-	-	-	-
112	Projet construction PAPAR (#347)	59 425	59 425	-	3 500 000	(3 305 855)	-	194 145	194 145	-	-	-	-
113	Aides familiales (#349)	148 049	148 049	-	81 015	-	-	81 015	81 015	-	-	-	-
114	Représentant santé communautaire (#354)	41 452	41 452	-	4 522	-	-	4 522	4 522	-	-	-	-
115	Bien-être mental (#355)	501 026	501 026	-	453 926	-	(54 899)	399 027	399 027	-	-	-	-
116	Soins infirmiers communautaires (#357)	1 550 725	1 550 210	515	1 446 551	-	-	1 446 551	1 446 551	-	-	-	-
117	Principe de Jordan - Coordination (#361)	96 122	96 122	-	-	101 263	-	101 263	101 263	-	-	-	-
118	Nutrition (#362)	91 313	91 313	-	-	-	44 973	44 973	44 973	-	-	-	-
119	I.R.H.S.A. (#366)	-	-	-	13 266	-	-	13 266	13 266	-	-	-	-
120	Guérisseur traditionnel (#375)	66 304	66 304	-	18 371	24 136	-	42 507	42 507	-	-	-	-
121	Travaux d'hébergement COVID (#380)	230 122	230 122	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
122	Principe de Jordan - Prestation services individuels et de groupe (#381 et #382)	800 000	800 000	-	950 000	894 843	-	1 844 843	1 844 843	-	-	-	-
123	Mobilisation communautaire - volet itinérance (#384)	-	-	-	-	(42 994)	42 994	-	-	-	-	-	-
124	Fonctionnement et entretien (#391)	321 427	278 882	42 545	604 238	-	(307 333)	296 905	296 905	-	-	-	-
125	Famille en milieu autochtone (#393)	-	-	-	-	(120 000)	120 000	-	-	-	-	-	-
126	Rénovation de la cuisine communautaire (#394)	179 464	179 464	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
127	Programme de santé maternelle et infantile (SMI) (#395)	85 979	85 979	-	23 478	-	-	23 478	23 478	-	-	-	-
128	Rénovation logers infirmiers (#396)	-	-	-	-	9 255	-	9 255	9 255	-	-	-	-
129	Gouttières (#397)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
130	Santé bucco-dentaire (#398)	33 223	33 223	-	37 283	-	-	37 283	37 283	-	-	-	-
131	Contrôle et gestion des maladies transmissibles (#399)	229 458	229 458	-	43 897	-	-	43 897	43 897	-	-	-	-
		7 939 517	7 937 869	1 648	12 592 450	(2 659 358)	(274 403)	9 658 689	7 588 298	2 070 391	(61 393)	2 008 998	1 105 113

IMMOBILISATIONS ET LOGEMENTS													
133	Immobilisations et logements - administration (#400)	710 844	967 094	(256 250)	1 325 119	-	197 488	1 522 607	672 229	850 378	-	850 378	946 592
134	Réseau d'adduction d'eau et d'aqueduc (#401)	904 089	1 203 326	(299 237)	-	-	703 515	703 515	703 515	-	-	-	-
135	Fonctionnement et entretien - écoles (#404)	1 030 046	1 030 046	-	-	-	666 793	666 793	666 793	-	-	-	-
136	Ponts et chaussées (#405)	498 399	757 570	(259 171)	-	-	448 195	448 195	448 195	-	-	-	-
137	Collecte et disposition des ordures (#406)	61 800	187 946	(126 146)	-	-	256 908	256 908	256 908	-	-	-	-
138	Logements d'enseignants (#412)	323 343	323 343	-	34 804	-	80 851	115 655	62 505	53 150	(53 150)	-	300 835
139	Entretien route 25 (#413)	3 364 750	3 364 750	-	-	-	2 968 142	2 968 142	3 192 771	(224 629)	-	(224 629)	(69 791)
140	Infrastructures sports et loisirs (soccer, balle) (#415)	-	-	-	-	-	2 359	2 359	2 359	-	-	-	-
141	Reconstruction maison 8 rue Wemotaci (#418)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	104 887	-
142	Éco-Patrouille (#419)	-	-	-	-	-	18 319	18 319	14 268	4 051	-	4 051	9 700
143	Entretien flotte véhicules (#420)	-	103 189	(103 189)	-	-	89 399	89 399	89 399	-	-	-	-
144	Caractérisation des sols - site d'enfouissement (#423)	-	-	-	-	-	-	-	50 033	(50 033)	-	(50 033)	-
145	Traitement eau potable - projet #AQA42 (#426)	110 483	110 483	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
146	CQX69 - Construction-Rénovation - Initiative Logement 24-27 (#431)	-	-	-	1 370 500	(1 347 077)	-	23 423	23 423	-	-	-	2 724 255
147	Rénovation de l'école secondaire (#432)	-	-	-	1 500 000	(1 500 000)	-	-	-	-	-	-	-
148	Conversion chauffage aréna (#433)	-	-	-	727 500	(666 334)	-	61 166	61 166	-	-	-	-

Conseil des Atikamekw de Wemotaci

Annexe 3 - Informations sectorielles

Exercice clos le 31 mars 2025

	Budget			Revenus				Dépenses		2025		2024
	Revenus	Dépenses et affectations	Surplus (déficit) de financement	Revenus S.A.C.	Revenus reportés	Revenus autres	Revenus totaux	Dépenses totales	Surplus (déficit) courant	Affectations	Surplus (déficit) de financement	Surplus (déficit) courant
IMMobilisations et logements (suite)												
149	Fabrication granulaire (#439)	-	-	-	-	-	417 767	417 767	473 653	(55 886)	-	(55 886)
150	Réfection de l'école primaire (#440)	-	-	-	-	-	17 673	17 673	49 880	(32 207)	-	(32 207)
151	Prolongement des infrastructures secteur Est (#442)	-	-	2 429 370	587 695	67 563	3 084 628	-	3 084 628	(3 084 628)	-	109 805
152	Système d'identification des terrains et arpantage (#443)	-	-	-	98 051	-	98 051	98 051	-	-	-	-
153	Initiative de logement 2021-2024 (#445)	487 353	487 353	-	-	-	-	-	-	-	-	-
154	Dortoirs (#446)	-	-	-	-	-	270 071	270 071	-	270 071	(270 071)	-
155	Infrastructures JAIB (#447)	-	-	-	-	-	-	-	320 350	(320 350)	320 350	(4 838)
156	Construction centre hébergement des aînés (#448)	-	-	-	-	-	4 979 168	4 979 168	-	4 979 168	(4 979 168)	-
157	Déneigement communauté 2024-2025 (#451)	-	-	-	-	-	281 592	281 592	262 186	19 406	(19 406)	-
158	Reconstruction 14 A-B Kenosi (#453)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
159	Correction émissaire des étangs (#455)	318 176	318 176	-	-	-	10 398	10 398	10 398	-	-	-
160	Aréna Wemotaci - fonctionnement & entretien (#456)	261 736	254 937	6 799	-	-	287 886	287 886	287 886	-	-	-
161	Bâtiment communautaires (#458)	359 534	453 785	(94 251)	-	-	435 205	435 205	443 458	(8 253)	-	(8 253)
162	Réhabilitation de la station de traitement des eaux usées (#463)	50 000	50 000	-	220 000	(181 348)	-	38 652	38 652	-	-	-
163	Passerelle et sentiers pédestres (#464)	-	-	-	-	-	29 999	29 999	29 999	-	-	39 825
164	Consolidation de la gestion des biens (#465)	29 000	29 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-
165	Renforcement des capacités - Initiative stage en habitation pour les jeunes autochtones (#470)	-	-	-	29 088	(3 805)	-	25 283	25 283	-	-	-
166	Renforcement de la capacité financière en habitation (#472)	164 993	187 490	(22 497)	164 993	40 572	-	205 565	205 565	-	-	-
167	Skate parc (#473)	-	-	-	-	-	228 264	228 264	10 000	218 264	(218 264)	-
168	Construction garage municipal (#476)	-	-	-	835 000	(155 409)	300 000	979 591	-	979 591	(979 591)	-
169	Construction garage municipal - Bureaux de gestion des matières résiduelles (#477)	-	-	-	300 000	-	(300 000)	-	-	-	-	-
170	Construction - divers projets (#479)	805 584	749 315	56 269	2 220 548	-	(2 085 170)	135 378	149 142	(13 764)	-	(13 764)
171	Projet roulotte habitation (#480)	-	-	-	-	-	93 877	93 877	285 784	(191 907)	-	(191 907)
172	Déménagement 11 rue Onikan (#482)	-	-	-	-	-	19 188	19 188	19 188	-	-	-
173	Achat d'un camion de service (#483)	-	-	-	81 605	-	-	81 605	-	81 605	(83 575)	(1 970)
174	Achat d'un tracteur (#484)	-	-	-	124 752	-	-	124 752	-	124 752	-	-
175	Achat d'une pelle hydraulique (#485)	-	-	-	258 643	(258 643)	-	-	-	-	-	-
176	Renforcement des capacités - Mise en oeuvre d'un plan habitation (#487)	-	-	-	120 053	(96 596)	-	23 457	23 457	-	-	-
177	Renforcement des capacités - Inspections logements et implantation BSI (#488)	-	-	-	43 527	(43 527)	-	-	-	-	-	-
178	Renforcement des capacités - Formations en cours d'emploi - Commis en gestion comptable en habitation (#489)	-	-	-	38 900	(38 900)	-	-	-	-	-	-
179	Renforcement des capacités - Formations en cours d'emploi - Commis à la gestion des baux (#490)	-	-	-	28 987	(28 987)	-	-	-	-	-	-
180	Renforcement des capacités - Salaire de coordonnateur de mesures d'urgence (#491)	-	-	-	76 195	-	(76 195)	-	-	-	-	-
181	Chemin d'accès école secondaire et station pompage (#498)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 700 000	-
182	Programme de réparation d'urgence (PRU) (#872)	136 000	136 000	-	-	-	76 037	76 037	76 037	-	-	-
183	Développement des lots - secteur Ouest (#876)	69 780	69 780	-	-	-	123 849	(67 563)	56 286	56 286	(56 286)	3 433 751
184	Rénovations S.A.C. (#878)	326 045	326 045	-	-	-	213 121	2 250	215 371	215 371	-	-
185	Mini habitations (#879)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	17 162
186	Renforcement des capacités - Stratégie d'augmentation de la collection des loyers - Projet pilote (#881)	-	-	-	184 663	-	-	184 663	184 663	-	-	-
187	Réfection passerelle piétonne (#882)	-	-	-	-	-	23 685	(4 136)	19 549	19 549	-	-
188	Rénovations additionnelles S.A.C. (#883)	196 035	196 035	-	-	-	42 163	-	42 163	42 163	-	-
189	Travaux correctifs écocentre (#884)	-	-	-	425 326	-	439 512	864 838	-	864 838	(864 838)	-
190	Fonctionnement écocentre (#885)	178 630	178 630	-	277 382	50 949	(84 157)	244 174	244 174	-	-	-
191	Programme d'accès à la propriété (#889)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
192	Remise en état des logements vacants (#892)	-	-	-	-	-	167 767	167 767	167 767	-	-	-
193	Cabanons (#893)	-	-	-	-	-	150 374	150 374	-	150 374	(150 374)	-
194	Incendie maison 140 Wemotaci (#897)	-	-	-	-	-	78 019	78 019	78 019	-	-	-
	10 386 620	11 484 293	(1 097 673)	12 816 955	(3 140 541)	11 167 358	20 843 772	10 004 239	10 839 533	(10 439 001)	400 532	9 399 426

Conseil des Atikamekw de Wemotaci
Annexe 3 - Informations sectorielles

Exercice clos le 31 mars 2025

	Budget			Revenus				Dépenses		2025		2024	
	Revenus	Dépenses et affectations	Surplus (déficit) de financement	Revenus S.A.C.	Revenus reportés	Revenus autres	Revenus totaux	Dépenses totales	Surplus (déficit) courant	Affectations	Surplus (déficit) de financement	Surplus (déficit) courant	
SÉCURITÉ PUBLIQUE													
196	Service de police amérindienne (#500)	1 832 399	1 815 614	16 785	-	(143 057)	2 590 489	2 447 432	2 447 432	-	-	33 091	
197	Protection contre les incendies - F & E (#502)	120 000	120 000	-	-	-	165 090	165 090	165 090	-	-	29 356	
198	Construction du poste de police (#503)	-	-	-	-	-	168 938	168 938	168 938	-	-	-	
199	Protection contre les incendies - Achats d'équipements péri-urbain (#505)	-	-	-	92 000	(19 348)	-	72 652	-	72 652	(72 652)	-	
200	Construction nouvelle caserne de pompier (#509)	1 537 949	1 537 949	-	-	6 444 705	-	6 444 705	-	6 444 705	(6 444 705)	3 042 894	
201	Pompier auxiliaire - SOPFEU (#510)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
202	Entente bilatérale pour immobilisations 2024-2025 (#511)	1 086 425	1 086 425	-	-	583 279	108 642	691 921	-	691 921	(691 921)	130 385	
203	Projet Kisakitin en matière de violence conjugale et sexuelle (#512)	-	-	-	-	107 250	(38 034)	69 216	-	69 216	(69 216)	-	
		4 576 773	4 559 988	16 785	92 000	6 972 829	2 995 125	10 059 954	2 781 460	7 278 494	(7 278 494)	-	3 235 726
DÉVELOPPEMENT SOCIAL													
205	Assistance sociale (#600)	2 731 132	3 323 740	(592 608)	1 998 378	-	3 461	2 001 839	2 838 682	(836 843)	-	(836 843)	
206	Aide aux revenus - Financement supplémentaire (#605)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
207	Mesures préalables à l'emploi (#606)	779 069	768 733	10 336	300 000	(107 147)	-	192 853	192 853	-	-	-	
208	Emploi d'été Canada (#611)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
209	Transfert assistance sociale (TAS) (#620)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
210	Lutte contre la pauvreté (#622)	28 678	28 678	-	-	16 582	-	16 582	117 914	(101 332)	-	(101 332)	
211	Projet Miro Mikatisowin (#625)	20 000	20 000	-	-	6 189	-	6 189	6 189	-	-	-	
212	Projet Kotowaknik (#626)	69 560	84 538	(14 978)	-	21 959	110 200	132 159	132 159	-	-	-	
213	Projet prévention violence familiale (#628)	-	-	-	-	37 791	-	37 791	79 165	(41 374)	-	(41 374)	
214	Projet Niska (#629)	579 098	462 357	116 741	-	(51 358)	275 343	223 985	223 985	-	-	80 518	
215	Journée nationale de la vérité et de la réconciliation (#630)	-	-	-	-	-	7 523	7 523	7 523	-	-	-	
216	S.A.R.E.J.P.N. (#648)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
217	Agent de liaison DSMO (#650)	-	-	-	-	-	21 589	21 589	21 589	-	-	-	
		4 207 537	4 688 046	(480 509)	2 298 378	(75 984)	418 116	2 640 510	3 620 059	(979 549)	-	(979 549)	10 984
DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET DE LA MAIN-D'OEUVRE, EMPLOI ET FORMATION													
219	Programme connexions compétences (#621)	51 330	112 480	(61 150)	56 127	7 571	-	63 698	63 698	-	-	-	
220	Fonds de revenus consolidés (FRC) - administration (#660)	67 919	133 227	(65 308)	-	-	206 186	206 186	206 186	-	-	-	
221	Ressources professionnelles (#662)	107 659	107 659	-	-	-	57 760	57 760	57 760	-	-	-	
222	Fonds du revenu consolidé (FRC) - Formation professionnelle (#664)	40 093	49 493	(9 400)	-	-	67 287	67 287	67 287	-	-	-	
223	Fonds du revenu consolidé (FRC) - Formation générale (#665)	437 482	287 091	150 391	-	-	24 880	24 880	24 880	-	-	-	
224	Fonds du revenu consolidé (FRC) - Crédit d'emploi (#667)	30 000	30 000	-	-	-	112 566	112 566	112 566	-	-	-	
225	Fonds du revenu consolidé (FRC) - Aide aux travailleurs autonomes (#668)	65 520	65 520	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
226	Fonds d'assurance emploi (FAE) - Administré localement (#670)	(36 952)	26 001	(62 953)	-	-	(90 511)	(90 511)	24 402	(114 913)	-	(114 913)	
227	Fonds d'assurance emploi (FAE) - Administré localement - Formation professionnelle (#674)	40 600	40 600	-	-	-	6 104	6 104	6 104	-	-	-	
228	Fonds d'assurance emploi (FAE) - Administré localement - Formation générale (#675)	36 180	36 180	-	-	-	9 571	9 571	9 571	-	-	-	
229	Fonds d'assurance emploi (FAE) - Administré localement - Crédit d'emploi (#677)	57 330	57 330	-	-	-	295 633	295 633	295 633	-	-	-	
230	Fonds d'assurance emploi (FAE) - Administré localement - Aide aux travaux autonomes (#678)	65 520	65 520	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
231	Fonds de revenu consolidé (FRC) - Sensibilisation jeunesse - Emploi d'été (#687)	42 000	42 000	-	-	-	9 392	9 392	9 392	-	-	-	
		1 004 681	1 053 101	(48 420)	56 127	7 571	698 868	762 566	877 479	(114 913)	-	(114 913)	

Conseil des Atikamekw de Wemotaci
Annexe 3 - Informations sectorielles

Exercice clos le 31 mars 2025

	Budget			Revenus				Dépenses		2025		2024	
	Revenus	Dépenses et affectations	Surplus (déficit) de financement	Revenus S.A.C.	Revenus reportés	Revenus autres	Revenus totaux	Dépenses totales	Surplus (déficit) courant	Affectations	Surplus (déficit) de financement	Surplus (déficit) courant	
LOYERS													
233 Loyers (#800)	1 005 738	2 040 782	(1 035 044)	-	-	-	1 035 080	1 035 080	1 566 603	(531 523)	(226 541)	(758 064)	(721 608)
SERVICE D'AIDE À L'ENFANCE ET À LA FAMILLE													
235 Mesures moins perturbatrices (#901)	-	-	-	3 065 601	(2 947 017)	(81 017)	37 567	37 567	-	-	-	-	
236 Services de représentant des Premières Nations (#902)	-	-	-	560 218	(560 218)	-	-	-	-	-	-	-	
237 Logements résidentiels (#903)	-	-	-	1 695 881	(1 695 881)	-	-	-	-	-	-	-	
238 Indemnité d'enfance des Premières Nations (#904)	-	-	-	104 577	(104 577)	-	-	-	-	-	-	-	
	-	-	-	5 426 277	(5 307 693)	(81 017)	37 567	37 567	-	-	-	-	
Sous-total	52 546 822	56 298 397	(3 751 575)	56 695 119	(6 756 212)	23 939 611	73 878 518	47 529 131	26 349 387	(18 657 591)	7 691 796	19 862 052	
Revenus de transfert relatifs aux immobilisations	-	-	-	-	-	(24 717 284)	(24 717 284)	-	(24 717 284)	-	(24 717 284)	(16 302 629)	
Opérations inter-services	-	-	-	-	-	(2 575 875)	(2 575 875)	(2 575 875)	-	-	-	-	
Total - Fonds de fonctionnement	52 546 822	56 298 397	(3 751 575)	56 695 119	(6 756 212)	(3 353 548)	46 585 359	44 953 256	1 632 103	(18 657 591)	(17 025 488)	3 559 423	
Surplus (déficit) fonds d'immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	24 717 284	24 717 284	4 406 413	20 310 871	4 406 413	24 717 284	12 842 775	
Revenus de fonds de bande	-	-	-	-	-	25 005	25 005	-	25 005	-	25 005	8 681	
Total - Fonds autonomes	-	-	-	-	-	24 742 289	24 742 289	4 406 413	20 335 876	4 406 413	24 742 289	12 851 456	
Total - Fonds d'exploitation	52 546 822	56 298 397	(3 751 575)	56 695 119	(6 756 212)	21 388 741	71 327 648	49 359 669	21 967 979	(14 251 178)	7 716 801	16 410 879	
Annulation des transactions entre la Fiducie Mictikw Coria et le Fonds de développement économique et communautaire	-	-	-	-	-	-	-	400 232	(400 232)	-	(400 232)	(168 038)	
Opérations interfonds	-	-	-	-	-	(1 409 716)	(1 409 716)	(1 409 716)	-	(1 000 000)	(1 000 000)	(544 851)	
Total - Autres revenus et dépenses	-	-	-	-	-	(1 409 716)	(1 409 716)	(1 009 484)	(400 232)	(1 000 000)	(1 400 232)	(712 889)	
Fonds d'entreprise - Comité d'habitation	-	-	-	-	-	774 329	774 329	791 871	(17 542)	-	(17 542)	19 296	
Fonds d'entreprise - Collectif de crédit	-	-	-	-	-	-	-	4 000	(4 000)	-	(4 000)	(3 000)	
Fonds de fiducie Mictikw Coria	-	-	-	-	-	480 464	480 464	1 068 795	(588 331)	-	(588 331)	168 038	
Fonds de développement économique et communautaire	-	-	-	-	-	1 123 819	1 123 819	180 451	943 368	-	943 368	337 179	
Total - Autres fonds	-	-	-	-	-	2 378 612	2 378 612	2 045 117	333 495	-	333 495	521 513	
Total	52 546 822	56 298 397	(3 751 575)	56 695 119	(6 756 212)	22 357 637	72 296 544	50 395 302	21 901 242	(15 251 178)	6 650 064	16 219 503	